

AVIS
D'APPEL D'OFFRES GT2020-18
CONSTRUCTION D'UNE RAMPE DE MISE À L'EAU



La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des soumissions pour la construction d'une rampe de mise à l'eau.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le document d'appel d'offres à compter du mercredi **16 décembre 2020** auprès du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse www.seao.ca ou par téléphone au 1 866-669-7326 ou 514-856-6600. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

Les soumissions dûment remplies sur les formulaires fournis à cet effet doivent être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « **Appel d'offres GT2020-18 – Construction d'une rampe de mise à l'eau** », ainsi que le nom et l'adresse du soumissionnaire. Les soumissions doivent inclure tous les documents demandés et être reçues au Service du Greffe à l'Hôtel de Ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7V 8P4, **au plus tard à 10h30 le vendredi 15 janvier 2021**, où elles seront ouvertes publiquement immédiatement après 10h30.

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La Ville n'est pas responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et présentation de leur soumission, ni de la distribution des documents par le SÉAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents en vue du dépôt de leur soumission.

Pour toute information, vous devez communiquer par écrit avec Madame Isabelle Roy, Directrice des services techniques et des travaux publics, à l'adresse courriel suivante : iroy@ndip.org ou par téléphone au 514-453-4128 poste 3226.

Cet appel d'offres est assujetti aux accords ACCQO, AQNB, ALEC.

Fait à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 15 décembre 2020.

M^e Catherine Fortier-Pesant
Directrice des services juridiques et greffière
